



Hebdo n° 164 - Jeudi 7 juillet 2022

A la Une

Bonnes vacances !

Ce dernier numéro de notre Lettre Hebdo pour l'année scolaire 2021-2022 est pour moi, au nom de tou(te)s les élu(e)s de notre syndicat, l'occasion de vous souhaiter de très bonnes vacances !

Après une année scolaire 2021-2022 qui devait être celle de la sérénité retrouvée au sortir de 18 mois de Covid et qui s'est révélée être bien épuisante pour tous les personnels de l'Éducation nationale et, particulièrement, pour les personnels de direction ; après des changements politiques majeurs et des engagements pour le devenir de notre institution, ces vacances nous sont bien indispensables et méritées !

Elles vont être l'occasion, bien évidemment, pour un grand nombre d'entre-nous, d'allier rythme plus apaisé et préparation de rentrée.

Elles seront, pour notre organisation syndicale, après 30 ans de mobilisation exigeante - célébrés à l'occasion de notre Conseil Syndical National du mois de mai, et dont vous aurez la vision dans notre numéro de Direction de septembre - des semaines au rythme moins effréné mais pendant lesquelles la vigilance sera de mise ! Les conditions de la rentrée ne sont pas sereines : liées aux recrutements et affectations de personnels, aux annonces de dernière minute, aux perspectives pédagogiques et institutionnelles et aux tensions démocratiques, elles nous préoccupent, nous inquiètent parfois, et nous obligent à travers nos mandats.

C'est parce que l'année prochaine est celle de nombreux enjeux, tant pour notre École que pour notre organisation, que nous continuons de vous accompagner, avec conviction, avec engagement, et avec le souhait de mieux vivre notre indispensable métier. Nous serons encore à vos côtés !

Très bonnes vacances à chacun(e) !

Bruno BOBKIEWICZ, Secrétaire général du SNPDEN-UNSA

Mobilité des personnels de direction : phase 3, du 08 juillet 2022

Le mouvement des personnels de direction pour la rentrée 2022 verra son aboutissement à l'occasion de la diffusion des résultats de la 3ème phase d'ajustement du vendredi 08 juillet 2022.

Comme nous continuons de le dénoncer, nous ne pouvons que regretter l'absence de diffusion collective de ces résultats et nous allons, de nouveau, et afin de pallier cette absence de diffusion, travailler à poursuivre la reconstitution des résultats de mobilité.

Pour ce faire, les commissaires paritaires nationaux se mobilisent vendredi 08 et samedi 09 juillet pour recueillir, compiler et diffuser ces résultats individuels à l'ensemble de nos adhérent(e)s.

Et, là encore, c'est notre contribution collective qui favorise la communication et le partage de ces informations, indispensables à tout personnel désireux de préparer sa mobilité dans la perspective de 2023 ou des années suivantes.

Pour cette ultime phase - mais également si vous n'aviez pas encore fourni les résultats des 2 phases précédentes -, nous vous invitons à compléter notre enquête [ICI](#) et à retrouver les résultats compilés et complets de la mobilité [ICI](#).

Enfin, nous vous rappelons que l'ensemble des élu(e)s locaux du SNPDEN-UNSA (SA, SD, commissaires paritaires académiques) se tient également à votre disposition pour recueillir vos informations et vous accompagner dans ces démarches essentielles pour notre corps.

En direct des établissements

Responsabilité civile ou pénale des personnels : quelles différences ?

Un personnel d'éducation peut avoir à répondre de ses actes devant une juridiction compétente lorsque sa responsabilité est engagée à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. On distingue deux types de responsabilités selon qu'il s'agit de réparer un dommage ou de répondre d'une infraction : la responsabilité civile et la responsabilité pénale. Dans quelles situations responsabilité civile et responsabilité pénale sont-elles engagées ? Existe-t-il des motifs d'exonération ? Que dit la jurisprudence ?

L'Autonome de Solidarité Laïque propose sur son site [un dossier sur le sujet](#).

Agenda

Jeudi 7 juillet 2022

- Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER)

Vendredi 8 juillet 2022

- Mobilité - Résultats 3ème phase : Informations et enquête à renseigner [ICI](#) + mobilisation des Commissaires Paritaires Nationaux

Lundi 11 juillet 2022

- AFDET : commission développement de l'apprentissage en lycées

Mercredi 13 juillet 2022

- Comité de suivi de la licence, master et doctorat

Du jeudi 14 juillet au dimanche 21 août 2022

- Fermeture du siège national du SNPDEN

Actualités

L'accès à PRÉAU devient gratuit !

L'association a été lancée le 15 décembre 2021 afin de proposer à tous les personnels actifs et retraités du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, ainsi qu'à leur conjoint et enfants, des offres de prestations culturelles, sportives, touristiques et de loisirs à tarifs préférentiels, ainsi que des avantages commerciaux. Vidéos à la demande, musiques, bouquet de formations personnelles variées, plateformes de presse en ligne Cafeyn et de livres numériques à écouter ou lire..., l'offre est étendue et devrait s'enrichir au fil du temps.

Alors que l'adhésion était jusqu'à présent payante, le conseil d'administration de Préau vient de décider de la rendre entièrement gratuite, et ce avec rétroactivité. En conséquence, les personnels déjà adhérents ont dû recevoir un message concernant les modalités de remboursement de leur adhésion.

Pour les autres, il est temps de découvrir toute la richesse des services proposés par [la plateforme](#).

Pour en savoir plus : [Kit communication Préau](#)

Les 5 axes de l'UNESCO pour transformer l'éducation

À l'occasion de la [clôture du pré-sommet de l'UNESCO](#) qui s'est tenu du 28 au 30 juin 2022, la Commission internationale sur les futurs de l'éducation constate qu'« en dépit de plus d'un demi-siècle d'efforts nationaux et internationaux dans les domaines de l'éducation et du développement, les promesses d'une éducation de qualité pour tous demeurent non réalisées » et que « ce n'est pas en poursuivant sur la voie existante que nous assurerons l'éducation en tant que droit humain tout au long de la vie ».

L'institution internationale propose ainsi « un nouveau contrat social pour l'éducation » et publie en ce sens une déclaration dans laquelle sont proposés 5 axes de changement pour conduire à des systèmes éducatifs plus justes, plus inclusifs et plus coopératifs. [Lire la suite \(adhérent\(e\)s\)](#)

Évaluations nationales de début de seconde 2021 : la DEPP fait le point

La direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), service statistique du MENJS, analyse dans une récente note d'information de juin 2022, les résultats en français et mathématiques des évaluations nationales de début de seconde 2021.

En septembre de cette année, plus de 720 000 élèves scolarisés en seconde dans plus de 4 170 établissements publics et privés sous contrat, ont effectué un test de positionnement visant à évaluer leurs acquis et besoins de façon à leur proposer un accompagnement personnalisé adapté et à remédier à leurs difficultés éventuelles.

Parmi eux, 76 % étaient scolarisés dans la voie générale et technologique (GT) contre 24 % dans la voie professionnelle.

De cette analyse, nous vous présentons ci-après, les éléments essentiels. [Lire la suite \(adhérent\(e\)s\)](#)

Textes signalés

À signaler notamment, parmi les principaux textes parus depuis notre dernière Lettre hebdo : au [BO 27](#) du 7 juillet 2022, la [note de service du 29 juin 2022](#) relative aux élections des représentants de parents d'élèves aux conseils des écoles et aux conseils d'administration des EPLE – année scolaire 2022-2023, [l'arrêté du 6 juillet 2022](#) relatif à la place des

mathématiques dans les enseignements de la classe de première générale du lycée et à leur évaluation pour le baccalauréat pour l'année scolaire 2022-2023 et [l'arrêté du 6 juillet](#) fixant le programme de mathématiques intégré à cet enseignement. [Et aussi...](#)

[Cliquez ici pour vous désabonner.](#)